Département
SEINE-MARITIME
Canton
NOTRE DAME DE GRAVENCHON
Commune
La Mailleraye sur Seine
ARELAUNE-EN-SEINE

ARRETE 2026/130

ARRETE PRONONCANT LA FERMETURE DE LA SALLE D'ACTIVITES DE SAINT NICOLAS DE BLIQUETUIT POUR DES TRAVAUX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité

Le Maire d'ARELAUNE-EN-SEINE,

Vu le code général des collectivités notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu le non-fonctionnement de la ventilation dans la salle d'activités de Saint Nicolas de Bliquetuit, compromettant la sécurité du public,

Considérant la décision du Conseil Municipal du 24 septembre dernier, de reporter la délibération concernant les mesures à prendre en attendant la réception des devis du coût des travaux,

ARRETE :

Article 1 : L'établissement salle d'activités de Saint Nicolas de Bliquetuit sera fermé au public à compter de ce jour pour travaux.

Article 2 : Pendant cette période, aucune réservation ni manifestation ne pourra être autorisée dans la salle d'activités.

Article 2 : Les services municipaux, Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Rives-en-Seine, la Police Municipale Intercommunale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arelaune-en-Seine le 6 Octobre 2026

Le Maire, Frédéric DELAITRE

MAIRIE DE ARELAUNE-EN-SEINE
76940